



🔑 Les trois § du Syndic

Des arbres, c'est la vie! Cette constatation évidente à la limite de la lupalissade, car les arbres ont toujours été liés à l'histoire de l'humanité, est souvent utilisée par les défenseurs de la biodiversité. Et c'est juste, car l'oxygène, l'eau, les aliments et même les médicaments dépendent fortement des forêts!

1 Depuis longtemps, la Municipalité a planté des arbres et des haies indigènes partout où cela était possible et souhaitable. Chaque entrée de notre village est marquée par deux ou trois arbres et des haies bordent la place de sport, la déchetterie ou le parking du Plantage. Et des projets d'autres plantations sont à l'étude, notamment le long de la route de Genève.

Les agriculteurs ont planté des dizaines d'arbres fruitiers haute tige et des centaines de mètres de haies, apportant

ainsi leur contribution à la biodiversité, en utilisant plutôt les prédateurs naturels que les produits chimiques.

2 En application de la nouvelle loi cantonale sur la protection du patrimoine boisé, l'inventaire des arbres remarquables a été établi. Ce sont des arbres vénérables ou alors à la ramure particulière qui sont désormais placés sous la juridiction cantonale. Il est donc interdit de les abattre ou même les mutiler par une taille inappropriée. Sur 200 hectares, il n'y en a forcément pas beaucoup. Vous les avez-vous-même remarqué: les chênes de Montelly, les tilleuls du centre du village et quelques arbres isolés. D'ailleurs, les observateurs avisés auront vu que le tilleul de la liberté, planté en 1903, en remplacement du peuplier de 1803 en fin de vie, n'a pas été mutilé par une taille en «tête de chat», et est désormais aussi imposant que ses congénères.

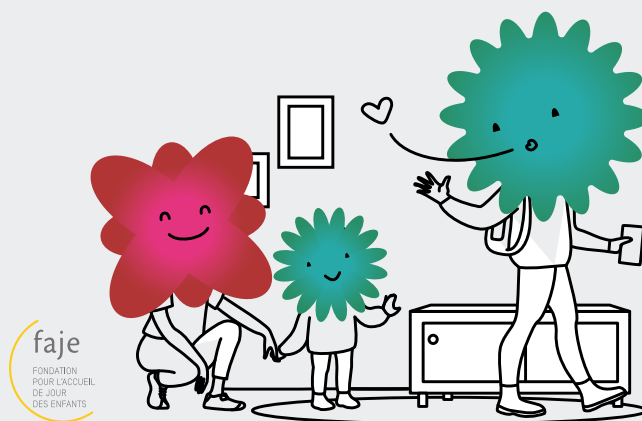
3 La nouvelle loi cantonale interdit tout abattage et la Municipalité ne peut délivrer des autorisations que sous quelques exceptions: arbre situé sur un périmètre au bénéfice d'un permis de construire, arbre dangereux en bordure d'une voie de circulation, arbre en mauvais état sanitaire. La perte de soleil, l'emplacement trop proche de la terrasse ne sont plus des raisons valables et le diamètre de l'arbre n'entre plus en considération; même un baliveau est déjà protégé. En revanche, les arbustes ne sont pas considérés comme arbres et on peut toujours les planter, les déplacer ou les arracher à discrétion! Un dernier message: ne plantez pas trop près des façades, car toujours «petit arbre deviendra grand»!

Serge Melly

🔑 Et si vous trouviez la meilleure solution d'accueil pour vos enfants et vous ?

Trouver une place pour la prise en charge de votre enfant pour aller travailler peut se révéler compliqué. Trouver la solution d'accueil qui lui conviendra le mieux l'est encore plus. En confiant votre enfant au réseau d'accueil familial de jour proche de votre domicile, vous vous assurez de son bien-être et lui offrez un encadrement qui s'adaptera à ses besoins et aux vôtres.

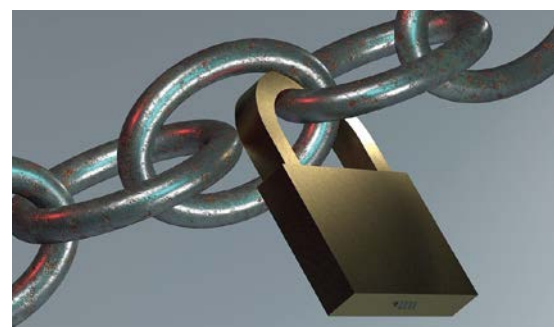
Trouvez le réseau proche de chez vous sur www.afj.faje-vd.ch et contactez-le pour plus d'informations.



🔑 Haro sur les voleurs!

Un rideau de fer s'est abattu sur... la boulangerie! En effet, à la suite de nombreuses effractions et constatant qu'aucune porte ne résistait aux divers pieds-de-biche, la Municipalité a fait poser un rideau métallique à l'entrée de la boulangerie qui devrait décourager les voleurs de toute tentative.

De même au bâtiment communal! Même si tout le monde sait qu'il n'y a pas d'argent dans ce genre de locaux, il y a tout de même eu deux effractions en début d'année. Là aussi, un coffre-fort pour les documents, inexpugnable, et du vitrage renforcé devraient mettre un terme à ces tentatives!



Police Nyon Région est entrée en fonction à Crassier

Le mercredi 10 septembre, les agentes et agents de sécurité publique de la Police Nyon Région (PNR) ont été assermenté-es par les autorités communales. En effet, la commune de Crassier a donné pour tâche à la PNR de contrôler les parking crassiérans. Depuis plusieurs mois, des abus ont été constatés sur l'ensemble du territoire communal. Ainsi, la Municipalité espère vivement que ces contrôles permettront d'améliorer le respect des règles de stationnement.



Crassier en scène

La Municipalité transmet un article de Monsieur Michel Boillet qui vient de lancer une nouvelle association communale: «Crassier en scène».

Nous avons le grand plaisir d'annoncer la création d'une Association culturelle à Crassier sous la direction de Michel Boillet, éclairagiste, metteur en scène, auteur.

Son but est d'apporter une animation théâtrale dans la commune par la présentation d'un spectacle annuel de la troupe et l'accueil d'autres compagnies.

Vous avez envie de monter sur scène et de mettre vos talents en lumière, alors n'hésitez pas, c'est pour vous. Vous aimez le théâtre mais vous voulez rester dans l'ombre: nous avons besoin de: techniciens, régisseurs, habilleuses, webmaster, équipe au bar.

Crassier en scène

Contact: Michel Boillet, 5 Chemin du Jura, 1263 Crassier
Portable: 079 625 39 04
Mail: mboillet@icloud.com.

Premier accueil

«L'amour sur un plateau»

Un spectacle drôle et touchant, Compagnie «Défense d'Afficher», **du 8 au 10 novembre 2024**, salle communale de Crassier. Vendredi et Samedi à 20h, Dimanche à 17h.

Venez nombreux. Au plaisir de vous rencontrer.

Michel Boillet

ANNONCE PRIVÉE

Dame de compagnie et aide à domicile au service des personnes âgées

Tiphaine Onissah est dame de compagnie et aide à domicile au service des personnes âgées. Habitante de Crassier, elle propose ses services d'aide à la personne dans le village et en région de Terre-Sainte.

Ses services incluent

- Courses, préparation de repas équilibrés, aide aux repas
- Entretien du logement et du linge
- Aide à la toilette, habillage
- Compagnie et activités de loisirs, présence de nuit
- Rappels médicaments
- Assistance administrative
- Et tout autre service selon les besoins



Grâce à un soutien personnalisé, Tiphaine permet à nos aînés de continuer à vivre confortablement et en sécurité chez eux, tout en préservant leur autonomie. Elle leur apporte le confort nécessaire pour maintenir une qualité de vie optimale à domicile.

Besoin d'aide pour vous ou pour un proche? La première visite est gratuite. Contactez Tiphaine: 078 922 55 42 ou: www.jourapresjour.ch

CARNET ROSE

Ou plutôt carnet bleu, même si l'attribution d'une couleur différente pour les filles ou les garçons n'est plus à la mode.

On souhaite bonheur et longue vie à Gabriel, solide bébé de 4kg et demi, le fils de Déborah Lanti-Pernet.

Avec une maman secrétaire du Conseil communal de Crassier et un papa sapeur au sein du SDIS, nul doute qu'il se dévouera lui aussi à la communauté.



LES INFOS DE LA MUNICIPALITÉ



Conseil communal

Le Conseil communal s'est réuni à plusieurs reprises ces derniers mois. Il a statué sur divers préavis présentés par la Municipalité:

Séance du mois de mai 2024

Préavis 21-2024 Demande d'un crédit de CHF150'000.- pour des travaux de rénovation et de modernisation de la salle communale: Après une discussion à la fois nourrie et constructive, la Municipalité a constaté que plusieurs points suscitaient l'interrogation des membres du Conseil communal. Afin de se laisser le temps de préparer des réponses plus détaillées et dans le but d'améliorer le préavis suivant quelques remarques qui ont été émises, le préavis a été retiré. Une nouvelle mouture sera présentée aux Conseiller-ères lors de la séance du mois de décembre.

Séance du mois de juin 2024

Préavis 22-2024 Révision du règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires: L'ancien règlement régional présentait plusieurs lacunes et imprécisions en raison de son ancienneté. Ainsi, ledit règlement a été revu par la Région de Nyon. Il a ensuite dû être approuvé par les communes du district; le Conseil communal de Crassier l'a approuvé à l'unanimité.

Préavis 23-2024 Rapport de gestion et compte – Exercice 2023: La Municipalité a présenté ce préavis portant à la fois sur la gestion communale mais aussi sur les comptes 2023. Ces derniers présentent un excédent budgétaire de près de CHF 890'000.- indiquant une bonne santé financière. La Municipalité se réjouit de ce résultat qui lui a permis de présenter une proposition de baisse d'impôts au Conseil communal. Ce préavis a été accepté à l'unanimité.

Préavis 24-2024

Demande d'un crédit de CHF 33'000.- pour la réfection du parquet de la salle communale (fonctionnement):

La rénovation du parquet de la salle communale a été approuvée par 23 oui, 0 non et 3 abstentions par le Conseil communal. Les travaux ont d'ores et déjà été effectués.



Séance de septembre 2024

Préavis 25-2024 Adoption du volet stratégique régional de gestion des zones d'activités du district de Nyon (SRGZA): Définissant les zones d'activités du territoire du district, cette stratégie a été adoptée par le Conseil communal avec 14 oui, 2 non et 9 abstentions.

Préavis 26-2024 Ajustement du bilan pour le passage au MCH2: La nouvelle Méthode Comptable Harmonisée 2 (MCH2) a nécessité quelques ajustements au bilan qui ont été approuvés à l'unanimité.

Préavis 27-2024 Arrêté d'imposition 2025: À la suite des bons résultats de l'exercice 2023, une baisse d'impôts, proposée par la Municipalité, a été approuvée à l'unanimité. Le point d'impôt passe ainsi de 66,5 à 65, soit une baisse d'1,5 points.

Préavis 28-2024 Demande de crédit pour la réfection du revêtement bitumineux de la route de Tranchepied sur le territoire de Crassier: La rénovation de cette route en mauvais état a été approuvée par le Conseil communal avec 18 oui, 2 non et 5 abstentions.

Les Géorgiques – Oiseau oisif

Lorsqu'un oisillon tombe du nid, il a peu de chances de s'en sortir, à la merci du premier chat ou renard venu!

Et pourtant! Le gardien de la propriété de la Scie du Verger avait remarqué

une petite buse au pied d'un arbre, de temps en temps rejointe par un autre volatile. C'était en fait la mère qui n'avait pas abandonné son petit et qui venait le nourrir régulièrement. Un peu trop d'ailleurs, puisqu'empâté, il ne pouvait

s'élancer du sol! Amené au centre ornithologique de Genthod, il a subi une cure d'amaigrissement et a pu facilement prendre son envol. L'intervention du gardien n'a pas été oiseuse!

Le Bœuf Rouge a rouvert

Le 29 août dernier, les nouveaux tenanciers de l'auberge «Au Bœuf Rouge» ont officiellement célébré la réouverture de l'établissement communal. La Municipalité se réjouit de la reprise de l'activité du restaurant et remercie toutes les personnes présentes pour cet événement important dans la vie de notre village!



Désalpe

I n'a plu qu'une fois lors de la dernière désalpe, mais cela n'a pas empêché la bonne humeur des accompagnants des troupeaux de Combe-Grasse et du Rosset, tenus par des producteurs de lait de la Rippe et Crassier. Journée de détente donc pour notre employé communal, M. Ralph Elmer, qu'il faut louer pour la magnifique décoration florale de notre village et qui retombe sur son employeur, même en congé!



Parlons vaudois

Gouverner... c'est prévoir, dit l'adage! Et pourtant, en patois romand, c'est donner les soins au bétail et traire. Un paysan doit quitter son travail aux champs ou une réunion pour aller gouverner! Ce mot étonne toujours des interlocuteurs étrangers

ou même autochtones, qui n'ont pas d'attache à la campagne. Impossible de trouver l'origine de cette expression; ni Wikipédia, ni les dictionnaires, ni le Dico Romand qui, s'il la cite bel et bien, ne donne pas d'explication. Et même les synonymes qui pourraient

donner une piste, ne donnent aucun indice! Pour la petite histoire, ils sont quelques-uns à cumuler les deux sens du terme: le conseiller fédéral Guy Parmelin, par exemple, a longtemps gouverné dans son étable avant de le faire au Palais Fédéral!



Place de jeux

La sécurité des enfants nous tient à cœur et c'est pourquoi les installations de la place de jeux sont contrôlées et réparées le cas échéant. C'est le cas cette année de la tyrolienne qui est toujours très utilisée. Les inspecteurs attirent notre attention sur les dangers de cette place, comme la présence d'un ruisseau ou d'arbres dangereux. La Municipalité ne les abattra pas, car le jour où les enfants ne pourront plus grimper aux arbres (et là sous la surveillance des parents), c'est une bonne partie de l'enfance qui disparaîtra. Mélanie, lors du pique-nique de la Société de Développement ne nous dira pas le contraire!

ANNONCE PRIVÉE

Baby et/ou Pet sitting

Bonjour, je m'appelle Marine Kappeler et j'ai 17 ans. J'étudie au gymnase de Nyon. Je cherche un petit travail à faire à côté de mes études, à Crassier ou aux alentours.

Ayant une expérience confirmée et étant à l'aise auprès des enfants, je vous propose mes services de baby-sitter. J'ai l'attestation du cours Croix-Rouge.

Je suis également disposée à faire du « pet-sitting », promenades avec votre chien, ou garde, soins de vos petits animaux lors de vos absences.

Mes disponibilités varient selon mes horaires. En général, elles sont en fin de journée, les week-end et les vacances scolaires.

Je me réjouis de prendre soins de vos enfants et/ou m'occuper de vos animaux.

Pour tous renseignements, contactez-moi:

- sur Whatsapp au 079 654 16 03
- ou à marinekappeler@bluewin.ch

Marine Kappeler



ANNONCE

Recherche d'un-e remplaçant-e du surveillant de déchetterie

Madame Aegerter, surveillante de la déchetterie communale le samedi, a fait part à la Municipalité de son intention de cesser ses activités professionnelles à compter du 31 décembre 2024. Monsieur Chassot, déjà surveillant les mardis et jeudis, effectuera désormais aussi la surveillance du samedi.

Dès lors, la Municipalité cherche un-e surveillant-e de déchetterie pouvant remplacer ponctuellement Monsieur Chassot lors de ses vacances, par exemple. Si vous êtes



intéressé, merci de soumettre votre dossier à l'administration communale par Poste (Rue de la Tour 3, 1263 Crassier) ou par mail: commune@crassier.ch. Vous devez être âgé d'au moins 18 ans lors de votre entrée en fonction le 1^{er} janvier 2024.

Remplacement de laurèles par des plantes indigènes

La laurèle, ou laurier cerise (*Prunus laurocerasus*), est une espèce envahissante interdite à l'achat et à la plantation depuis 2022 dans le Canton de Vaud, et dans toute la Suisse depuis le 1^{er} septembre 2024. Cependant, les haies de laurèles sont encore nombreuses et leur remplacement par des haies indigènes favorables à la biodiversité n'est pas toujours facile à réaliser.

C'est pourquoi la Région de Nyon suit l'exemple du Canton de Vaud, de certaines communes pionnières et du Parc Jura vaudois en proposant à son tour une

subvention extraordinaire pour 2024. Cette subvention, de CHF 45 TTC par mètre linéaire remplacé, a pour but de motiver les communes et les particuliers propriétaires de haies de laurèles à les remplacer cette année encore.

Déposer un dossier de demande de subvention

La demande complète incluant les éléments ci-dessous est à envoyer à la Région de Nyon par courrier postal ou par e-mail **avant le 15 décembre 2024**. La décision d'octroi vous parviendra à l'adresse e-mail indiquée dans les deux semaines. Une fois les travaux

exécutés de votre côté, une photo devra être envoyée pour preuve afin de recevoir la subvention selon les informations bancaires transmises.



Pour votre dossier, merci d'imprimer et de remplir le formulaire de demande de subvention de la Région

de Nyon signé incluant:

- Les informations du/de la demandeur/euse
- Un plan ou schéma du lieu de remplacement avec le numéro de la parcelle (numéro au cadastre et non pas ECA) et l'emplacement exact de la haie
- La liste des essences choisies pour le remplacement de la haie de laurèles
- Le ou les éventuels devis de professionnels (paysagiste, etc.): facultatif
- La demande peut être envoyée par courrier à: Région de Nyon, Grand-Rue 24, 1260 Nyon ou par e-mail à environnement@regiondenyon.ch.

Informations utiles du Canton de Vaud



Boîte à outils du Canton de Vaud



Fiche C5 sur les haies



A l'honneur!

Très souvent, par le truchement d'une émission télévisée ou la lecture d'un journal – pas forcément local –, la citation de Crassier, – est-ce parce que j'en suis le Syndic –, attire mon attention!

Ce ne sont pas toujours de grandes nouvelles, mais dernièrement il y avait une demi-page sur l'arrestation de trois malfrats à Crassier (ils avaient forcé la douane de Chavannes-de-Bogis) et la chute d'un vénérable peuplier – à l'entrée de la Rippe –, écrit le chroniqueur, alors qu'il s'agit de la sortie de Crassier! Je suis tombé par hasard sur une émission sportive qui retraçait la grande époque du FC Servette des années septante. On y interrogeait un Crassiéran, chez lui, dans le jardinet de l'Ancienne

gare. Un village qui fut passionné par le football – notamment les derbys lémaniques – est fier de compter parmi ses nouveaux habitants une vedette du football et un sacré buteur!

M. Franco MARCHI a en effet été joueur du FC Servette de 1968 à 1978 et a gagné avec son équipe la coupe suisse contre Lugano. Durant toute l'émission, on peut voir que M. Marchi a fortement contribué à ce succès! Arrivé en Suisse à l'âge de 10 ans, notre champion a exercé le métier de ferblantier-couvreur pendant plus de 40 ans. Il est père de trois enfants et grand-père de six petits-enfants, qui comme leurs grands-parents, apprécie le village de Crassier!

Serge Melly



AGENDA

Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Où ?	Plus d'informations
Halloween	Jeudi 31 octobre	Société de Développement de Crassier (SDC)	Salle communale et Place du Lien	Auprès de la SDC
Halloween, rêverie macabre	Samedi 2 novembre, 19h	L'atelier de Mlle. F.	Rue de la Tour 46, 1263 Crassier	Sur www.mademoiselle-f.ch Réservations indispensables
Fête des 100 ans de Madame Gisèle Melly	Mercredi 6 novembre, 17h30	Commune de Crassier	Salle communale	
Troc d'automne	Samedi 9 novembre, de 11h00 à 15h00	Troc enfants	Salle communale de Chavannes-de-Bogis	Par mail (trocchavannes@gmail.com) ou sur www.trocchavannes.com
Vernissage en contes de l'exposition photo «Il était une fois en Inde»	Samedi 23 novembre de 14h à 20h et dimanche 24 novembre de 11h à 19h	L'atelier de Mlle. F.	Rue de la Tour 46, 1263 Crassier	Sur www.mademoiselle-f.ch
Venue du Saint-Nicolas	Dimanche 08 décembre	Société de développement de Crassier (SDC)	Place du Lien	Auprès de la SDC
Concert de Jazz	Lundi 9 décembre, 20h	L'atelier de Mlle. F.	Rue de la Tour 46, 1263 Crassier	Sur www.mademoiselle-f.ch
Conseil communal	Jeudi 12 décembre	Commune de Crassier	Salle communale	Sur www.crassier.ch



Retrouvez toutes les éditions du journal du Lien sur notre site internet www.crassier.ch ou via ce QR Code.



www.crassier.ch

Pilier public, cartes CFF, tous-ménages, location de salles, agenda...

Toutes les informations communales sont disponibles sur notre site internet!

